

1 - Identification du Pouvoir Adjudicateur :

Commune de La Trinité
51, avenue Casimir BRANGLIDOR
97220 LA TRINITE
Tél : 05 96 58 17 01 – 0596 58 20 12
Email : mairie@mairie-latrinite.fr
SIRET : 219 722 303 000 19

2 – Objet du marché :

Accord cadre à bons de commande avec un maximum relatif à :

- La restauration scolaire des élèves des écoles maternelles et élémentaires communales et du Collège Rose SAINT JUST de La Trinité, de l'accueil collectif de mineurs (ACM) : Fabrication, livraison et service de repas en liaison chaude ;
- Fourniture des goûters des garderies des écoles maternelles et élémentaires communales.

3 – Durée du marché :

Le marché sera conclu pour une durée initiale d'une année à compter du 1^{er} août 2026.

Il pourra être reconduit trois (03) fois à sa date anniversaire trois mois minimum avant la date d'échéance et ce, sans pouvoir excéder une durée totale de quatre (04) ans.

4 – Procédure de passation :

Marché de type MAPA service sociaux : articles R 2123-1-1° ; R 2123-1-3 et R 2124-1 et R **2131-14** du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande de fournitures et de prestations de services, établi au sens des articles L 2125-1 1°, R 2162-1, R 2162-2 alinéa 2, R 2162-4 à R 2162-6 et R 2162-13 à R 2162-14 du code de la commande publique, conclu avec un seul opérateur économique, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.

5- Volumétrie et estimation des acquisitions :

Pour information le nombre moyen prévisible de repas commandés annuellement a été calculé sur la base d'une période comprise entre 2022 et 2025.

Aussi le montant prévisionnel maximum à commander sur 4 ans s'élèvera donc à 7 584 071,04 € en HT.

6– Lieux de retrait des dossiers de consultation et de remise des offres :

Sur le portail : www.marches-securises.fr

7- Critères de jugement des offres :

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre qu'il juge la plus intéressante après analyse intégrant notamment, par ordre de priorité, les critères pondérés suivants :

1- Valeur technique appréciée sur la base du mémoire technique à établir par les candidats : **50%**

- Capacité du candidat à répondre aux exigences organisationnelles et opérationnelles pour assurer les prestations objets du marché ainsi que la continuité du service :
 - Organisation générale du service ==> 20% ;
 - Qualité nutritionnelle et sécurité alimentaire (Plan de Maitrise Sanitaire) ==> 15% ;
 - Continuité du service ==> 15%.

2- Prix : apprécié sur la base du montant estimatif annuel établi à partir des prix unitaires proposés par le candidat et des quantités estimatives figurant dans le DQE : **40%** ;

3- Performance en matière de responsabilité sociale, de développement durable et qualité environnementale appréciée sur la base d'un mémoire RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) : **10%**

3-1 Sous-critères sociaux portant sur (5%) :

- Actions en matière de prévention et de protection des salariés affectés au marché ;
- Actions de formation en direction des salariés affectés au marché ;
- La capacité du candidat à faire usage de l'emploi des contrats en alternance et contrats aidés dans le cadre de l'exécution du marché.

3-2 Sous-critères environnementaux portant sur (5%) :

- La réduction des emballages ;
- La valorisation des déchets ;
- Les mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire (qui inclut également l'allongement de la durée de vie des produits).

8 – Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Celles figurant dans le Règlement de la Consultation.

9 - Modalités de recours

Tribunal Administratif de la Martinique
12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103
97271 Schœlcher Cedex
Téléphone : 05 96 71 66 67
Télécopie : 05 96 63 10 08
Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

10 - Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 24 juin 2026

11 – Date limite de réception des offres :

Mercredi 15 juillet 2026 à 12h00.

La Trinité, le 24 juin 2026 /
Le Maire,
Patricia TELLE

